



Respecte l'arrêté du
18 septembre 2012
Abaque PMR**

** Hauteur hors sol **1200 mm**

. Tête contrastée sur une hauteur d'au moins 100 mm

Selon l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application
du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif
aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la
voirie et des espaces publics.



• **Matériau** : acier apte à la galvanisation.

• **Spécificités** :

. Tête bombée en acier soudée au corps du potelet, soudure meulée et poncée.

. 2 Gorges postformées par pression à chaud.

. À la base, perçage Ø 12 mm pour le passage d'un fer à béton lors du scellement.

• **Fixation** : à sceller.

• **Traitement de surface** : traitement anti-corrosion, galvanisation à chaud des produits finis dans un bain en fusion à une température de 450 °C. Apport d'une couche de zinc de 70 à 80 microns, longévité moyenne de 25 à 30 ans.

• **Finition** : Thermolaquage, coloration, poudre polyester thermodurcissable cuite au four à 180 °C, teinte au choix suivant notre nuancier RAL. Les peintures en poudre sont sans solvant et présentent une excellente résistance aux UV.

Autres modèles

. 2 gorges PMR amovible avec platine de stabilisation.

. 2 gorges PMR sur platine.

. 2 gorges à sceller, amovible ou sur platine.

Options

. Thermolaquage finition AkzoNobel.

Poids (kg)	Gorge*	Diamètre* (Dxép.)	Dimensions* (H)	Hauteur hors sol préconisée* (h)	Référence
8,1	8	76,1 x 3,2	1400	1200	1036-R
9,5	8	88,9 x 3,2	1400	1200	1053-A
12,5	8	101,6 x 3,6	1400	1200	1083-F
14	12	114,3 x 3,6	1400	1200	1013-T

*Toutes les dimensions sont en millimètre.

